L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 10 AOUT 1881. 54me Année.

Dufour, Bonnet & Cie., Propriétaires-Editeurs.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI 10 AOUT 1881.

Entered at the Post office at New Orleans, La as Second Class Matter.

Vente.—La vente de vin rouge en barriques, annoncée par O. Valeton, encanteur, en débarquement de l'Alphonse & Marie, aura lieu aujourd'hui, à 4 1/2 heures de l'après-midi, sur la Levée, au Picayune Tier.

LES TRANSPORTS PAR EAU.

Un rapport du gouvernement sur le commerce international et sur la navigation dit: "Les frais de transport par le fleuve Mississippi sont d'un mill par tonne et par mille, ou seulement un dixième du prix moyen du mouvement du fret à l'est de ce fleuve." Ce rapport constate le bon marché du transport par eau, mais on n'en avait pas besoin pour avoir la connaissance du fait dans les Etats-Unis qui ont l'avantage d'un si grand nombre de rivières dont beaucoup sont navigables. Il a toujours été admis que, pour les marchandises lourdes et encombrantes, la voie de l'océan était, sous le rapport économique, la première, les grands lacs la seconde, et les rivières la troisième. On en sait aujourd'hui davantage. Il faut une force motrice sur la mer et sur les lacs, tandis qu'on pourrait à la rigueur s'en passer sur les rivières qui marchent par leur propre pente, et qui transportent les fardeaux les plus lourds sans frais de locomotion artificielle.

Ainsi le transport par le courant des rivières de la Vallée du Mississippi est de beaucoup le moyen le plus économique de roulage connu. Il est vrai, dit-on, que le roulage sur terre au moyen de la vapeur est encore dans son enfance, et qu'il peut être amélioré de manière à réduire immensément les frais qu'il occasionne. Oui, mais les mêmes machines qui servent au transport par terre, servent aussi au transport par eau, et si l'on trouve le moyen d'épargner le combustible d'un côté, ce même moyen sera employé pour économiser le combustible de l'autre. La question du bon marché n'est pas une question de machines en matière de roulage, puisque les mêmes machines, améliorées ou non, servent dans tous les cas où il est besoin d'une force motrice; c'est une question de support uniquement. Le chemin de fer s'use, quelle que soit la machine qui opère sur la voie; la machine s'use elle-même comme le rail, et ces deux éléments de roulage exigent de constantes réparations et des réparations coûteuses.

L'eau, au contraire, ne s'use pas; elle flue toujours à moins que sa source ne tarisse, et où a-t-on vu jusqu'à présent les fleuves tarir? La nature qui fournit leurs eaux reste toujours la même et il n'y a pas de travaux humains qui puissent les faire cesser de couler pas plus qu'ils ne pourraient diminuer l'espace occupé par l'Océan ou le mettre à sec. Ces travaux peuvent bien arrêter l'Océan sur un point, mais alors il gagne de l'autre, car il a toujours besoin de la même surface.

Les fleuves ont donc leurs eaux et leurs pentes; ces choses là sont immuables et ne peuvent être modifiées que dans un sens, la direction dans certaines parties de leurs cours, mais la pente reste et il faut qu'elle reste, en effet, à moins de submersion. Par conséquent quelles que soient les améliorations qu'on puisse imaginer pour diminuer les frais de roulage par terre, on n'arrivera jamais au point de les mettre sur un pied d'égalité avec les frais de roulage par eau, parce que ces derniers frais sont à peu près nuls.

Il n'y a donc pas de rivalité à redouter, en pareil cas, pour le Mississippi. Ce fleuve est là; il faut qu'il verse ses eaux dans le Golfe du Mexique; il a sa pente, il faut qu'il la suive, et les Etats qu'il arrose aujourd'hui sont ceux qu'il arrosera perpétuellement, à moins d'un cataclysme indépendant de la volonté et de la force de l'homme.

Nous voyons aussi qu'on commence à s'habituer à l'idée que le Mississippi doit être la grande route nationale fluviale de l'Ouest, et qu'il serait puéril de s'opposer plus longtemps au service qu'il est appelé à rendre à une région qui compte déjà aujourd'hui près de la moitié de la population des Etats-Unis, et qui dépassera de beaucoup cette proportion au recensement de la prochaine décade. Cette idée prévaut d'une manière presque empirique même dans un Etat situé à l'est de ce fleuve et dont aucune partie du sol n'aboutit sur ses rives. Mais ce sol aboutit aux rives de l'Ohio qui est un tributaire du grand fleuve et par conséquent l'Etat de l'Ohio s'intéresse vivement à l'amélioration de la navigation du Mississippi.

Le bureau de commerce de Cincinnati semble même oublier que cette ville a dépensé plus de 20 millions pour le chemin de fer de Chattanooga, qui devait la relier et qui la relie en effet avec les ports de Charleston et de Savannah sur l'Atlantique, cette voie diminuant pourtant plus de trois fois la distance entre Cincinnati et l'Europe, si on la compare à la ligne de Cairo, de la Nouvelle-Orléans et du cap de la Floride, mais cet avantage énorme de raccourci, n'est rien à côté de l'avantage du bon marché par la ligne du fleuve, et le bureau du commerce de Cincinnati l'a si bien compris qu'il se prononce avec énergie pour l'amélioration du Mississippi. Les faits sont là pour déterminer sa conviction.

Le coût moyen du transport du charbon de Pittsburg à Cincinnati, distance 500 milles, est de trois cents par tonne, et de Pittsburg à la Nouvelle-Orléans, distance 1500 milles, il n'est que de sept cents par tonne, quand il devrait être de neuf, eu égard à la distance. Les remorqueurs prennent maintenant régulièrement les barges chargées de grain, de St-Louis à la Nlle-Orléans, et ne mettent que sept ou huit jours pour faire la course, et dans cette course ils amènent 10,000 tonnes au port de cette dernière ville. La quantité de fret peut être doublée sans presque aucuns frais additionnels de traction ou de temps. On peut se faire une idée de la valeur du transport à bon marché par le fait que pendant les premiers trois mois de chaque année de 1875 à 1881 inclusivement, on a expédié de Pittsburg à Cincinnati 45,590,000 boisseaux de charbon. Que sera-ce donc dans vingt ans?

En 1830, on n'envoyait pas assez de charbon à la Nlle-Orléans pour en faire mention dans les états publiés sur les importations de l'intérieur par le Mississippi, et pendant nombre d'années après, les envois annuels n'excédaient pas en moyenne 50,000 barils. Aujourd'hui le commerce du charbon de Pittsburg emploie seul 90 remorqueurs, 1900 barges et 500 chalans, représentant une capacité de 650,000 tonnes et un capital de quatre millions. Les envois de charbon de Pittsburg, pendant l'année 1880, se sont élevés à plus de 84 millions de boisseaux, ou 3,362,000 tonnes. En 1881, au mois de mars, la Nlle-Orléans a reçu 42 bateaux et cinq barges, chargés de charbon. Dans le même mois de mars de la même année, Cincinnati a reçu plus de cinq millions de boisseaux. Ajoutons à ces envois de charbon plus de cinq millions de boisseaux de coke expédiés en 1880 de Pittsburg pour diverses destinations le long du fleuve.

Pour montrer encore mieux quels énormes progrès a faits cette navigation, nous dirons qu'avant 1817, une vingtaine de barges en tout offraient les seules facilités qui existassent à cette époque pour le transport des marchandises de la Nouvelle-Orléans à Louisville et à Cincinnati. Ces barges ne faisaient qu'un voyage par an, et transportaient seulement 2,000 tonnes, et chaque bateau porte 2,000, en moyenne, de la Nouvelle-Orléans à Cincinnati, en moins de dix jours.

Et ces progrès de navigation se sont accomplis en dépit de la concurrence des chemins de fer qui se sont multipliés, depuis lors, d'une manière aussi étonnante. Ils l'ont même emporté pendant un temps sur les cours d'eau comme moyens de transport. Mais cela a été plutôt dû à l'esprit de spéculation qu'au véritable esprit d'utilité et d'économie. Le fret exagéré, levé par les compagnies de chemins de fer sur les denrées et les marchandises de l'Ouest pour les transporter sur le littoral de l'Atlantique, a lassé la patience des expéditeurs et encore plus celle des producteurs, et aujourd'hui une réaction puissante s'opère en faveur de la navigation fluviale. Nous ne pouvons en citer une preuve plus décisive que la préférence donnée par Cincinnati à la voie du fleuve au détriment de la voie ferrée de Chattanooga pour la construction de laquelle cette ville a dépensé tant de millions. Il faut que la différence du fret soit bien grande pour décider le commerce de Cincinnati à se servir d'une ligne tortueuse et près de quatre fois aussi longue, pour l'exportation des produits.

Mais les capitalistes et la ville de Cincinnati se sont sauvés en louant le chemin de fer de Chattanooga à une riche compagnie, qui payera exactement sa ferme, jusqu'au moment où la population du pays qu'il traverse, sera assez grande pour procurer un fret de passagers en rapport avec les sommes que sa construction a nécessitées. En attendant, les négociants de Cincinnati, délivrés de ce souci, font librement cause commune avec nous dans le but d'obtenir du Congrès les allocations indispensables à l'amélioration du cours du Mississippi dans toute son étendue. Et voilà ce que nous aura valu le bon marché du transport par eau.

La pétition des laitiers.

Les laitiers et propriétaires de vacheries ont adressé au Conseil de ville une pétition qui mérite d'être prise en considération. On en lira le texte aujourd'hui dans notre chronique locale. Si sous prétexte de faire respecter les banquettes on oblige les laitiers à tenir leurs vaches enfermées dans les cours ou dans les étables, il est clair que la qualité du lait en souffrira.

Nécessairement aussi le prix en serait plus élevé, puisque les vaches ne pourraient plus profiter de l'herbe fraiche qui croît dans les lots de terre sans clôtures. Les familles qui ont un si grand besoin de lait pour leurs enfants y perdraient encore plus que les laitiers, et les voisins de ces lots de terre vacants ne s'en trouveraient pas mieux, car à la place d'un beau gazon bien rapé, ils ne verraient plus sous leurs fenêtres que ces grandes herbes sauvages où se cachent les maraudeurs et les malfaiteurs de toute classe.

Si la municipalité insistait sur l'exécution de l'ordonnance contre laquelle les laitiers et propriétaires de vacheries réclament, ces derniers seraient obligés d'abandonner tous leurs établissements, qui sont dans les limites des épaves, pour aller en fonder d'autres au loin dans la campagne, et alors la longueur du trajet, entre ces endroits écartés et la ville, enlèverait au lait cette douceur si agréable qui vient de son extrême fraîcheur. Quand, sous ce climat, le lait est secoué des heures entières dans les bidons avant d'être vendu, il en éprouve une altération qui fait tort tout à la fois à son goût et à sa nature.

Pourquoi, du reste, user de rigueur envers les laitiers qui supportent tous les accidents de température et de saison sans jamais avoir l'idée d'augmenter le prix du produit de leurs vaches. Ils montrèrent à ce sujet, l'année dernière, un désintéressement qu'il faut reconnaître et qu'il est bon de rappeler à l'occasion de l'ordonnance en question.

Pendant six mois de pluies presque consécutives, pendant un hiver le plus rude qu'on eut éprouvé depuis un demi-siècle, quand les champs étaient dépouillés de toute verdure et quand toutes les routes étaient devenues des cloaques, les laitiers ne cessèrent de fréquenter nos rues avec leurs wagons et leurs bidons dont ils offraient toujours le contenu aux prix ordinaires.

Ils firent alors beaucoup de sacrifices et ce n'est pas aux consommateurs ni aux autorités à l'oublier. D'ailleurs encore, les propriétaires de vacheries s'engagent à se conformer aux règlements hygiéniques du bureau de santé et du conseil de ville, nous ne voyons pas qu'il y ait besoin d'adopter à leur sujet une ordonnance aussi rigoureuse.

Exportation de marchandises.

AVIS AUX MARCHANDS.

Le secrétaire du trésor a fait parvenir au collecteur de la douane de la Nouvelle-Orléans l'importante décision suivante qui doit être mise en force ici comme dans d'autres ports.

En conséquence des facilités aujourd'hui réalisées et de la demande pour l'obtention de ce privilége, le département a décidé d'accorder aux importateurs de marchandises destinées au Mexique, dans le cas où ces marchandises peuvent être transportées par chemin de fer sans transbordement, les mêmes priviléges qui ont été accordés aux marchandises destinées à la transportation et l'exportation au Canada, partant d'un des ports désignés des Etats-Unis.

Vu la section 3005 des Statuts Révisés, les ports de Boston, New York, Philadelphie, Baltimore et la Nouvelle-Orléans, sont désignés comme ports d'où ces marchandises peuvent être expédiées pour l'exportation immédiate au Mexique par toutes les voies ferrées après avoir été dûment entreposées.

On s'occupe sérieusement de former, en s'adressant aux compagnies et aux citoyens intéressés au commerce du Pontchartrain, et à la prospérité des villes de bains sur ses rivages, une somme suffisante pour permettre à d'habiles ingénieurs de boucher la crevasse du Bonnet Carré, qui, depuis 1871, jette dans le Lac un énorme volume de l'eau du Mississippi.

Nous avons reçu, hier, par l'entremise du Dr D'Estrampes deux cannes à sucre ayant chacune quatorze noeuds découverts; elles viennent de l'habitation de M. Louis Lopez, paroisse Terrebonne.

—Voici les curieuses dénominations progressives inventées par les patrons des cafés et des brasseries, pour satisfaire les divers goûts de leurs clients, à Paris.

Il y a, d'abord, le Galopin [petit bock], qui se paye 25 cent.; puis le bock ordinaire, 30 cent.; le distingué, 50 cent; le confortable, 1 fr; l'extravagant, 1 fr 50, et, enfin, pour couronner le tout, le [illegible] de chic, 2 fr 50.

Ce dernier à la valeur de dix bocks; c'est presque un petit fût. Et il y a des gens qui en boivent deux dans leur soirée!!!

EUROPE.

Nos dépêches d'Europe et les journaux que nous avons sous les yeux nous donnent quelques détails intéressants sur la situation générale de l'ancien monde.

Tout d'abord les nouvelles confirment ce que nous avons déjà constaté, à savoir que les approches des élections générales n'ont produit aucune agitation dans les masses. L'agitation est à la surface, parmi les sommités des partis en lutte. Comme l'abbé de Vertot, le peuple français semble dire, avec une légère variante cependant: Mon choix est fait.

Le ministre de l'intérieur a adressé aux préfets, maires et autres agents de l'administration, une circulaire dans laquelle il leur interdit toute intervention vis-à-vis des électeurs, qui restent ainsi libres de toute influence. C'est le respect absolu de la liberté électorale, un hommage rendu au suffrage universel. La nouvelle chambre sera l'expression nette de la pensée populaire.

Cependant, les chefs des différents partis sont à l'oeuvre. Les circulaires inondent la France. Les orateurs sont entrés en campagne, et l'éloquence coule à flots pressés.

L'approche des élections ne fait pas oublier la situation en Algérie et en Tunisie. Des forces considérables sont dirigées vers le nord de l'Afrique, et les généraux français préparent une expédition qui ramènera le calme et la tranquillité.

Les rapports entre les diverses puissances restent pacifiques. On cherche même des combinaisons d'alliance afin d'assurer la durée de la paix. C'est ainsi que les journaux de Vienne et de Londres ont commenté diversement une dépêche venue de la capitale autrichienne, annonçant l'entente cordiale établie entre l'Allemagne, l'Autriche et la France, entente dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs dans un de nos derniers numéros, et qu'approuvaient les journaux allemands.

Le gouvernement anglais vient de communiquer au Parlement une nouvelle série de pièces relatives aux affaires tunisiennes. La première partie de ces documents n'offre aucune importance. Elle a trait à la perquisition faite sur un navire anglais par le commandant du *Léopard*, incident vidé depuis longtemps à la satisfaction des deux pays. La seconde partie est plus intéressante. Elle roule sur la situation faite aux représentants diplomatiques dans la Régence par l'élévation de M. Roustan au poste de ministre des affaires étrangères du bey. La correspondance échangée à ce propos entre lord Granville et M. Barthélemy Saint-Hilaire fait ressortir l'accord des deux gouvernements sur la façon d'envisager le nouvel état de choses. Il est convenu de part et d'autre que M. Roustan peut parfaitement exercer à la fois les fonctions de représentant de la France et de ministre du bey, ces fonctions étant absolument distinctes.

Seulement, dans une dépêche adressée le 30 juin à lord Lyons, le secrétaire du Foreign Office, faisant valoir les arguments invoqués à ce sujet par divers membres de la Chambre des Communes, expose les inconvénients qui peuvent résulter de la double qualité de M. Roustan, et suggère une combinaison en vertu de laquelle les attributions consulaires de M. Roustan seraient confiées à un autre titulaire. La réponse de lord Lyons à lord Granville, en date du 4 juillet, nous apprend que M. Barthélemy Saint-Hilaire avait pris note de ces observations et qu'il recherchait une combinaison satisfaisante.

Les pièces communiquées au Parlement touchent à un autre sujet encore: lord Granville se plaint à Paris de l'invitation faite aux Tunisiens par les consuls français de Tripoli et d'Alexandrie de venir s'inscrire au consulat, et de se mettre individuellement sous la protection de la France, invitation dans laquelle l'opinion publique en Angleterre a vu une menace pour l'avenir. Le chef du Foreign Office exprime le voeu que le gouvernement français impose et recommande à ses représentants la circonspection sans laquelle le maintien de la paix peut à tout moment être compromis.

M. Barthélemy Saint-Hilaire a répondu, par l'entremise de lord Lyons, que la prudence est au nombre des vertus dont il recommande la pratique aux agents consulaires et que, du reste, il ne permettait pas à ceux-ci d'affirmer des droits excessifs et de nature à compromettre la paix.

Cet échange d'observations s'est effectué sur un ton qui atteste la cordialité des rapports existants entre les deux pays.

Suivant des avis de Rome, il serait beaucoup question d'une revision de la Constitution italienne, comme corollaire du projet de réforme électorale que la Chambre des députés a récemment voté et dont le Sénat sera saisi, à son tour dès le début de la prochaine session.

L'extension du suffrage inscrite dans le projet modifiera sensiblement le caractère et l'origine de la Chambre des députés; aussi estime-t-on avec raison, qu'il est nécessaire de remanier sur des bases plus larges et plus démocratiques le mode de constitution du Sénat, sous peine de voir cesser l'harmonie qui a prévalu jusqu'à présent entre les deux branches du pouvoir législatif.

C'est dans les bureaux du Sénat lui-même paraît-il que le mouvement revisionniste a pris naissance. Ce détail est intéressant à noter, a plus d'un point de vue. Actuellement, on le sait les sénateurs sont nommés par le gouvernement.

La commission instituée à Saint-Pétersbourg pour étudier les réformes à introduire dans les campagnes, a abouti à un premier résultat.

Le ministre des domaines vient de publier une circulaire, dans laquelle il déclare que le gouvernement, voulant améliorer la situation des paysans, a décidé que les terres de l'Etat seront désormais affermées aux communes rurales, au lieu d'être affermées à des capitalistes, comme cela a eu lieu jusqu'à présent. Cette mesure sera sans doute bien accueillie. Elle remédie à un mal trop réel.

Les intransigeants, les femmes surtout qui font le plus bel ornement de ce parti avancé, poursuivent le cours de leurs propagandes, mais sans succès.

Le congrès révolutionnaire qui tient actuellement ses séances à Londres et dont Mlle Louise Michel et le prince Krapotkine sont les principaux ornements, n'a pas même obtenu auprès de la population un succès de curiosité. Aussi a-t-on été assez surpris de voir un membre de la Chambre des communes, M. Bellingham, déposer une interpellation concluant à l'interdiction du congrès et à l'expulsion des étrangers qui y prennent part. Cette interpellation a été portée hier soir à la tribune. Elle n'a eu, naturellement, aucun succès. Le ministre de l'intérieur, sir W. Harcourt, en y répondant, a déclaré que le gouvernement ne croyait pas devoir interrompre les exercices oratoires de Mlle Louise Michel et consorts. Ceux-ci pourront continuer librement à prêcher en Angleterre le bouleversement social. Tant qu'ils ne s'aviseront pas de bouleverser autre chose que la logique et le bon sens, la latitude que leur laisse le gouvernement britannique est ce qui peut leur arriver le plus cruel.

L'Allemagne, comme la France, est tout entière aux élections. Plus encore qu'en France, la lutte est vive entre les partis. Nous saurons bientôt si la composition des chambres françaises et allemandes est de nature à modifier la politique, politique qui a prévalu pendant ces dernières années.

M. H. Billard, (ancienne librairie Hébert) annonce qu'il a reçu les numéros de l'Illustration et du Monde Illustré du 23 juillet.

—On fait des recommandations au nouveau domestique chargé d'un vieil oncle grognon et quinteux.

—Surtout Firmin, approuvez-le en tout et dites toujours comme lui.

Le soir même, le vieux se met à geindre.

—Est-ce que je ne serais pas mieux mort, mon Dieu.

Firmin, fidèle à la consigne:

—Le fait est que, dans l'état où est monsieur, monsieur serait bien mieux au cimetière.

La maison P. Werlein tient l'engagement de sa réputation à l'invoquer supériorité des instruments qu'elle recommande. En moins de cinq mois, cent pianos de Mathushek (non compris ceux de fabriques différentes) qui lui avaient été expédiés, ont été vendus. Ces pianos de Mathushek et de Chickering, sont évidemment les plus recherchés aujourd'hui. La solidité de leur construction (iron frame, maple bushing around the tuning pin) les met à l'abri de toute concurrence. M. Werlein vient d'en recevoir un grand nombre, et invite ses clients à venir les voir, que ceux-ci veuillent acheter ou pas.

Nouvelles Télégraphiques.

Discours de M. Gambetta à Tours.

Tours, 5 août.—Hier soir à un banquet M. Gambetta, répondant à un toast porté au président Grévy, a fait un chaleureux éloge du premier magistrat de la République. Il a dit qu'il regrettait que la législature n'ait pas, en adoptant le scrutin de liste, fourni l'occasion de consulter le parti démocratique d'une manière plus large et plus profonde qu'à présent. M. Gambetta s'est déclaré partisan de l'existence des deux chambres malgré les fautes commises par le sénat; mais il désire voir les deux chambres animées d'un même esprit. Il regarde comme son devoir de défendre devant le pays l'existence tutélaire du sénat, et de travailler seulement à faire modifier le système électoral d'où il a tiré son origine. Il est nécessaire, a-t-il dit, d'introduire dans le mode d'élections des sénateurs le principe de l'égalité proportionnelle des communes, et il se demande si l'inamovibilité des sénateurs n'est pas contraire aux principes du suffrage universel, faisant remarquer que les premiers sénateurs inamovibles ont été élus par l'Assemblée nationale, tandis que c'est maintenant le sénat lui-même qui choisit leurs successeurs. Son avis est qu'ils devraient être élus par les deux chambres réunies en congrès. Par ce moyen la majorité républicaine obtiendrait le lest et la stabilité qui lui font défaut pour le moment, et si la révision de la constitution se borne à ce point, on pourra trouver au sénat une majorité pour l'adopter.

M. Gambetta a continué en recommandant son système complet d'instruction primaire laïque et des mesures tendant à rendre l'admission et les examens pour le service de l'Etat indépendants des ressources particulières. La France a-t-il dit, ne trouvera jamais qu'elle paye trop cher la culture intellectuelle. Il a recommandé une loi donnant aux ouvriers la liberté complète d'association, et a dit qu'il était inutile de surexciter l'opinion publique pour les élections par un grand programme. Il désire la fusion des groupes parlementaires en une majorité ministérielle compacte, non soumise à un ministre particulier, mais entièrement consciente de sa mission, et qui placerait à sa tête des hommes capables de suivre sa ligne politique. La France ne saurait se contenter d'une majorité changeante et incertaine sur des questions de taxes et de revenus. On pourra traiter ces idées de chimériques, mais il pense que beaucoup peuvent être réalisées. Il aimerait à voir développer un système d'assurance sur la vie, contre les accidents et sur les récoltes.

M. Gambetta a résumé comme suit ce qui doit être demandé au suffrage universel: la réforme constitutionnelle du sénat, la formation d'une majorité représentant véritablement le pays, et la réforme administrative. La France réglera les autres questions qui se présenteront, parce qu'elle est essentiellement démocratique. Dans quelques jours elle proclamera hautement ce qu'elle désire. Quelle que soit sa décision, aucune pensée de cupidité ou de résistance n'entrera dans l'esprit de personne. S'il y a division, ce sera dans la rivalité pour remplir son devoir, non pour arriver au pouvoir. Ce discours a été accueilli par des applaudissements prolongés.

M. Gambetta est retourné à Paris le soir même.

MM. Morton et Noyes à l'Elysée.

Paris, 5 août.—Le président Grévy a donné aujourd'hui audience à M. Levi Morton, le nouveau ministre américain, et au général Noyes, le ministre partant. M. Morton s'est exprimé ainsi: "M. le président,—J'ai l'honneur de vous remettre mes lettres de créance comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire des Etats-Unis. C'est aussi une partie agréable de ma tâche d'exprimer les meilleurs souhaits du président des Etats-Unis pour votre santé et le bien-être, la prospérité et le bonheur du peuple français. L'Amérique est en paix et a des relations amicales avec toutes les nations. Pour la France elle nourrit un sentiment plus chaleureux et plus profond.

Elle désirerait non seulement exprimer plus chaleureusement, dans cette année de la commémoration centenaire de notre ancienne alliance, sa gratitude pour les services rendus dans l'enfance de son existence et l'ardent espoir de voir se perpétuer cette vieille amitié, mais encore vous saluer comme amie dans la grande oeuvre d'obtenir la liberté populaire sous le contrôle des lois établies. Ce sentiment lie les deux grandes Républiques du monde. Toutes deux ont lutté pour un gouvernement libre, et toutes deux jouissent maintenant de ce qui a été défini par notre martyr Lincoln, "un gouvernement du peuple pour le peuple et par le peuple." L'Amérique est fière d'occuper avec la France le premier rang dans la grande marche des nations vers l'émancipation politique qui donne à chaque homme voix au gouvernement de son pays. Croyant que ce n'est que sous un tel gouvernement qu'une nation prospère, si je suis assez heureux de resserrer le lien commun de sympathie et d'amitié qui existe depuis cent ans, je croirai avoir rempli la tâche dont j'ai été chargé par le gouvernement dont la bienveillance me permet d'exprimer ces sentiments au président de la grande république de France."

Le général Noyes a présenté ensuite ses lettres de rappel en remerciant le président de la bienveillance qu'il lui a toujours montrée et en faisant des voeux pour sa santé ainsi que pour le bonheur, la paix et la prospérité du peuple français.

Le président Grévy répondant à M. Morton a dit que le choix de M. Morton contribuerait à resserrer encore davantage si c'était possible les relations amicales existant entre les deux gouvernements, et après avoir adressé les compliments d'usage à M. Noyes, il a déclaré que la France désirait ardemment le rétablissement du président Garfield.

Haussmann et les élections.

Paris, 5 août.—Le baron Haussman, annonce dans une lettre publiée par le "Figaro", qu'il est résolu à ne pas se présenter comme candidat bonapartiste en Corse aux prochaines élections. "La mort du prince impérial, dit M. Haussman, a porté un coup terrible au parti de l'Empire, et l'avenir de ce parti me semble, ainsi qu'à beaucoup de mes amis, tout-à-fait incertain."

Cette lettre peut être considérée comme une réponse au manifeste du prince Napoléon.

Les élections en Allemagne.

Londres, 5 août.—Le correspondant berlinois du Times dit: "L'agitation populaire augmente à l'approche des élections, et il est évident que l'Allemagne n'a pas été depuis de nombreuses années l'arène d'une lutte si acharnée. La raison de cet état de choses est que si le parti du gouvernement ni aucun autre parti n'a de programme arrêté, et ainsi les attaques personnelles sont à l'ordre du jour. C'est un fait constant que les libéraux commencent à craindre que les conservateurs n'obtiennent la majorité aux prochaines élections. Des négociations ont en conséquence été ouvertes avec les diverses factions libérales pour une entente commune, afin de donner toutes leurs voix dans chaque district au candidat libéral qui a la plus grande chance d'être élu. Les élections de magistrats, en Alsace-Lorraine, montrent que l'élément allemand a gagné en influence dans beaucoup de petites localités. Des candidats allemands l'ont emporté même à Metz."

Entrevue de Guillaume et de François-Joseph.

Londres, 5 août.—L'empereur d'Autriche est arrivé à Gastein pour voir l'empereur d'Allemagne. L'empereur François-Joseph a été reçu avec enthousiasme par la population. Il s'est fait conduire directement à la résidence de l'empereur Guillaume, qui est allé à sa rencontre. Les deux empereurs se sont embrassés avec effusion et sont restés à causer au château pendant trois quarts d'heure.

Deux navires suspects à Kiel.

Kiel, 5 août.—Deux navires, le *Diogenes* et le *Socrates*, qui ont été construits ici, viennent d'être mis en état de saisie, et des mesures ont été prises pour les empêcher de partir. On croit qu'ils ont été construits pour le compte du gouvernement péruvien. Le bruit court aussi qu'ils sont destinés aux fenians.

Les complots des fenians.

Londres, 5 août—Hier, à la chambre des communes, sir William Harcourt, secrétaire de l'intérieur a donné lecture d'une dépêche de M. Lowell, ministre des Etats-Unis, informant le comte Granville, secrétaire des affaires étrangères, qu'il avait télégraphié au secrétaire Blaine, le 29 juillet le compte-rendu d'un entretien qu'il avait eu avec lord Tenterden, sous-secrétaire des affaires étrangères, touchant les machines infernales de Liverpool. M. Blaine lui a répondu que les autorités nationales, d'Etat et municipales travaillent sérieusement à découvrir les auteurs du complot, dans lequel très peu de personnes, croit-on, ont été engagées et que l'on n'épargnera rien pour découvrir les coupables.

En Afghanistan.

Londres, 5 août—Le vice-roi des Indes a télégraphié ce qui suit à l'Office indien: "Les avis de Candahar portent que le pays est tranquille. La nouvelle de Lahore, disant que 19 Hazaras et autres ont été massacrés par les Afghans avant l'arrivée de Ayoob Khan dans le Candahar, est controuvée."

Kalakaua à Vienne.

Berlin, 5 août—Le roi Kalakaua, des îles Sandwich, est parti pour Vienne.

Un banquet du lord maire.

Londres, 5 août—Le lord maire a donné hier soir un banquet en l'honneur de 300 délégués du congrès médical international. Le Dr Flint a répondu au toast porté aux Etats-Unis.

Nouvelles américaines.

Pendant le mois de juillet dernier, la dette des Etats-Unis a diminué de dix millions. Elle s'élève à présent en chiffres ronds à deux milliards, cinquante-trois millions de dollars, somme à laquelle il faut ajouter quatorze millions pour les intérêts.

Cette dette comprend les obligations à 3 1/2 pour cent (anciens 6 pour cent), à 4 pour cent, à 4 1/2 pour cent et à 4 pour cent, ainsi que 346 millions de *greenbacks* ne portant pas intérêt, 57 millions de certificats de dépôt d'or et d'argent et 7 millions de petits billets d'au-dessous d'un dollar.

Le *New-York Herald* annonce que le tarif des dépêches transatlantiques déjà abaissé depuis le 1er août à vingt-cinq cents par mot, subira très prochainement une nouvelle diminution. Le tarif serait fixé à dix cents par mot.

Le gouvernement français a invité le gouvernement des Etats-Unis à envoyer en France un certain nombre d'officiers pour assister aux manoeuvres d'automne auxquelles doivent prendre part plusieurs corps d'armée.

Le secrétaire de la guerre à Washington a désigné les officiers dont les noms suivent: le major général John Schofield, M. Robert LaMotte, lieutenant-colonel du 12e régiment d'infanterie, et M. James Chester, capitaine du 3e régiment d'artillerie. Ces officiers partiront probablement pour la France le 1er septembre.

Le nihiliste Léo Hartmann,—en présence de l'attitude ambigue du cabinet de Washington,—n'a pas cru devoir prolonger plus longtemps son séjour aux Etats-Unis; il est allé chercher un asile dans les possessions anglaises du Canada, où il sait qu'il sera parfaitement en sûreté.

RÉCOLTE DE COTON.

Nous tenons de M. Henry G. Hester, secrétaire de la Bourse au coton, les renseignements suivants sur la récolte de coton dans les Etats de la Louisiane, du Mississippi et de l'Arkansas:

LOUISIANE.

Les nouvelles vont jusqu'au 31 juillet. De 118 réponses de 33 paroisses, il résulte que le temps, pendant tout le mois, a été défavorable. La récolte ne promet pas autant que l'année dernière. Le ramassage sera général le 15 août. Les chenilles ont paru partout mais sans faire encore beaucoup de mal.

MISSISSIPPI.

De 112 réponses, provenant de 34 comtés, de même date, il résulte que le temps a été généralement sec et favorable au nettoyage de la récolte, mais moins favorable que l'année dernière et la perspective est moins belle. La cueillette a commencé sur tous les plateaux élevés, et deviendra générale le 20 août. On se plaint beaucoup de la sécheresse. Les vers et les chenilles ont fait leur apparition dans nombre de comtés.

ARKANSAS.

De 35 réponses provenant de 34 comtés au sud de la Rivière Arkansas, il résulte que le temps a été défavorable dans presque tout le district, comparativement au temps de l'année dernière. On se plaint de la sécheresse, et le coton des hautes terres a souffert beaucoup. Les chenilles n'ont pas encore fait de mal. On commencera à ramasser le coton du 20 au 25 août.

La chasse au lion.—On écrit de Jemmapes à l'*Indépendant de Constantine*:

"Mardi dernier, 19 courant, chacun de nous a pu admirer une superbe lionne qui était amenée dans nos rues. Elle a été tuée dans les circonstances suivantes:

"Le sieur Bastien, Victor, colon au village du Djendel, ayant tué, non loin de ce village, un énorme sanglier, eut l'idée de retourner au même affût deux jours après; il était dix heures du soir, lorsqu'il entendit des frôlements de broussailles, ce qui lui fit croire que les sangliers s'approchaient de lui; quelle ne fut pas sa surprise, lorsqu'il entendit rugir un fauve à quelques mètres! L'intrépide chasseur conserva son sang froid et attendit; il ne tarda pas à s'apercevoir qu'il se trouvait en présence de trois lions qui eux-mêmes chassaient un sanglier.

"C'est alors que, pendant que ses adversaires décrivaient un cercle autour de lui, et malgré leur course affrénée, il profita d'une clairière pour ajuster un des fauves et le roula à terre de sa première balle; aussitôt des gémissements plaintifs indiquèrent à Bastien que la bête devait être couchée, et, en effet, le lendemain il la trouva morte à peu de distance.

"Cette superbe lionne ne mesure pas moins de 2 mètres 65 de la tête à l'extrémité de la queue, et, chose assez remarquable, elle était pleine et déjà très avancée de quatre lionceaux.

"M. Bastien ne désespère pas d'avoir une prochaine entrevue avec les deux survivants, car les Arabes affirment que, depuis la mort de cette lionne, ils entendent chaque nuit des rugissements à l'endroit même où elle a été tuée."

Décédée hier, à 6 1/4 P. M., LAURA, âgée de 7 mois et 20 jours, fille de F. B. HERNANDEZ et de FÉLICIA BOUDREAUX. Les amis et connaissances des familles sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 4 1/2 P. M. Le corps est exposé 160 rue Ste-Anne, près Remparts.

AVIS—Mississippi, Terre-aux-Boeufs and Lake Railroad Co.—Avis est par le présent donné que les livres de souscription du fonds capital de la susdite compagnie sont ouverts pour 30 jours aux lieux ci-après désignés, à savoir:

A la Banque des Citoyens, aux Bureaux de P. Maspero, No 25 rue Bienville; aux Bureaux de Joseph Lombard, No 92 rue Royale, et ainsi que sur les habitations de MM. Story & McCluing, dans la paroisse St Bernard.

Par ordre du Bureau d'incorporation. JOS. LOMBARD, Secrétaire.

10août—30f.

UN PLACEMENT EXCELLENT ET SUR,

"BONS DE CINQ POUR CENT EN OR DE 1951"

—DU—

Chemin de fer Chicago, St. Louis et Nlle-Orléans.

BONS COUPONS OU CERTIFICATS ENREGISTRÉS DE $1000 CHACUN.

Ces bons sont garantis par une hypothèque qui couvre les franchises et la propriété de la compagnie, y compris le matériel roulant, les branches, extensions, terres ou autre propriété maintenant possédée ou à quelque époque que ce soit acquise pour le service de l'opération.

Ce prêt a été autorisé pour consolider les dettes existantes, avec une grande réduction des charges d'intérêt et sans augmentation de la dette.

La compagnie du chemin de fer Central de l'Illinois possède les deux tiers du capital-actions et contrôle cette extension nécessaire de la ligne de Caire à la Nouvelle-Orléans.

Maintenant offerts en vente. Des renseignements plus précis peuvent-être obtenus à la BANQUE NATIONALE DE LA LOUISIANE, Nouvelle-Orléans, Lne.

20 juil—1m.

AVIS—Salle de l'Association de Bienfaisance des Commis de la Louisiane, Grunewald Hall—Nlle-Orléans, 7 août 1881—Au tirage de la loterie des objets non réclamés, qui a eu lieu le 7 août, à Grunewald Hall, les numéros suivants ont été tirés: 595, 2593, 2207, 2067, 2765, 2457, 1077, 2576, 2282, 169, 3299, 3205, 2581, 3370, 3248, 2409, 1810, 2771.

Les personnes en possession de ces numéros, sont priées de réclamer les objets auxquels ils donnent droit, au magasin de Auguste Koenig, 125 rue du Canal. Les objets qui ne seront pas réclamés dans les trente jours qui suivront la publication de cet avis, seront considérés comme la propriété de l'Association. 8août—3f

Récolte nouvelle de graines de Navets.

PAR les vapeurs "Hudson" et "New Orleans" venant de New York, j'ai reçu la nouvelle récolte de graines de navets, comprenant les qualités les plus choisies qui se plantent ici. J'ai un vaste stock de graines en magasin, propres à planter dans le moment, et sur lequel j'appelle l'attention des jardiniers, ainsi que sur la graine dite: "Superior Flat Dutch Cabbage," la meilleure qualité de graine de chou qui se cultive en ce pays et que plantent la généralité des jardiniers qui cultivent des choux pour ce marché.

Mon stock de graines est le plus vaste de cette ville, et j'invite respectueusement tous ceux ayant besoin de graines pures et sur lesquelles on peut se fier, à le venir examiner. Les ordres reçus par la malle seront remplis promptement, et il sera répondu à toute communication. Prix modérés.

RICHARD FROTSCHER, 15 et 17 rue Dumaine, près du Marché Français. 9 août 1m

POZZI BROTHERS,

En débarquement du navire Alphonse et Marie venant de Bordeaux.

50 Barriques VIN ROUGE, F. B Remy,
4 .. .. Troyerau Frères,
4 demi
4 Barriques VIN BLANC,
4 1/2
25 .. VIN ROUGE, Trois Frères,
4 .. St. Julien Médoc.

En main un assortiment complet de Vins, Liqueurs et Cordiaux importés et domestiques, A vendre par POZZI BROTHERS, 18, 20 et 22 rue Dumaine. 7 août—3f

LAURENT LACASSAGNE, 97, DECATUR,

OFFRE à vendre en débarquement du navire Alphonse et Marie, venant de Bordeaux:
55 Barriques de Vin Rouge Trois-Frères.
10 Barriques de Vin Blanc Haut-Sauternes.

En Magasin:
100 Barriques Vin Rouge Trois-Frères.
25 Barriques Vin Rouge Léopold M. André.
25 Barriques Troyerau Frères.
25 Barriques St-Julien Médoc.
100 Caisses St Julien Médoc.
100 Caisses St-Estèphe Médoc. 7août—7

L'UNION FRANÇAISE.

EMISSION D'OBLIGATIONS.

L'Union Française émet des obligations de $10 à l'effet de compléter le paiement de l'achat de la propriété connue sous le nom de "Loge de la Persévérance", rue des Remparts, et pour d'autres usages utiles à la société.

L'assemblée générale extraordinaire du 24 juillet dernier a adopté à l'unanimité les résolutions suivantes:

"Le président et le secrétaire de l'Union Française sont autorisés à signer et émettre, au nom de cette association, des obligations au porteur de dix piastres chacune, jusqu'à concurrence de $10,000, à l'effet de payer par anticipation les billets fournis pour la balance du prix de la propriété sus-mentionnée, et pour d'autres usages utiles à la société. Ces obligations seront garanties par hypothèque sur la dite propriété et seront payables dix ans après le 1er janvier 1882.

"Ces obligations, numérotées de 1 à 1000, divisées en dix séries de cent numéros chacune, marquées de A à J inclusivement, seront extraites d'un registre à souche et signées par le président et le secrétaire.

"Ces obligations porteront cinq pour cent d'intérêt du dit jour, 1er janvier 1882, payable annuellement. L'Union Française aura le droit de payer en quelque temps que ce soit avant l'échéance, tout ou partie de ces obligations. Le conseil d'administration, chaque fois qu'il le jugera utile, tirera au sort un certain nombre de numéros; le résultat du tirage sera publié pendant trente jours dans un journal français quotidien de cette ville, et les numéros sortants seront payés, l'intérêt sur ces numéros, qu'ils soient présentés pour être payés ou non, cessera du jour du tirage."

Des listes de souscription seront mises à la disposition des personnes qui en feront la demande.

Les souscripteurs inscriront en regard de leur signature le nombre d'obligations qu'ils désireront prendre. Les obligations seront payables sur présentation, après huit jours de notice.

On peut souscrire chez les personnes suivantes, lesquelles sont déléguées par l'Assemblée Générale pour la surveillance et le placement des obligations:

Vicomte Paul d'Abzac, Consul de France, au Consulat;
Edgar Larue, Cour Gallier;
Léon Queyrouze, coin Bienville et Decatur;
Félix Larue, Cour Gallier;
Pierre Crabitè, 18 rue St-Louis;
M. Manade, coin Bienville et Decatur;
Alphonse Walz, 26 rue Conti;
François Tujague, 11 rue de Chartres;
J. L. Rével, coin Chartres et Conti;
A. Dourens, 46 rue de Chartres;
H. Billard, coin Chartres et Bienville;
A. Dagorat, coin Chartres et Douane;
A. Carronché, 39 rue de Chartres;
J. P. Bronet, 127 South Rampart;
F. André, coin Royale et Bienville;
J. Barré, 204 rue Bourbon;
R. Rousselot, 90 rue Conti;
J. Sémes, coin Chartres et Ste-Anne;
O. Bouyer, coin Chartres et Conti;
H. Chéneau, 97 rue Bienville.
6 août—

WM. E. MURPHY, AVOCAT,

A L'ENCOIGNURE DES RUES DOUANE ET ROYALE.

Consultations de 9 à 2 heures, en français et en anglais. 6avril—PP

H. BILLARD, LIBRAIRIE FRANÇAISE,

80 RUE DE CHARTRES, Coin Bienville. Nlle-Orléans.

Raspail—Manuel Annuaire de la Santé $0 50
Cordier—Aide mémoire de Médecine et de chirurgie $2 75
Jeannel—Formulaire officinal et magistral international $3 50
Bouvant—Officine, (dernière édition.) $3 50
Bouchardat—Annuaire de Thérapeutique $1 00
.. Formulaire magistral $2 00
Cazeaux—Traité des Accouchements $6 00

Littérature.

Théophile Gautier—Oeuvres par volumes $1 25
Gve Flaubert—Oeuvres par volumes $1 25
Henri Gréville— $1 25
Jules Verne—La maison à vapeur, un beau volume illustré $3 75
.. Les voyageurs du XVIII siècle, un beau volume illustré $3 00
.. Les voyageurs du XIX siècle, un beau volume illustré $3 00

Bibliothèque du cultivateur et du Jardinier. Elevage des animaux, etc., etc., à 50 c. le volume

Bourgeois d'Orit—Guide pratique de la culture de la canne à sucre $3 00

LE DESSIN POUR TOUS, Méthode Cassagne, Etudes d'Ornements Paysage, Marine, Fleurs, Figure, Genre, Animaux.

BIBLIOTHEQUE AMUSANTE, CALEMBOURS, CHANSONS, à 35 c. le volume.

Manuels Roret. Collection complète à $1 25 le volume. 26 ..—

Oct. de ARMAS, Notaire,

A transféré son Bureau et sa résidence au No 176 de la rue Royale, attenant à la Librairie Lelièvre. 20 juil—MerVD—1m

Les derniers genres et les plus grandes nouveautés —EN— NATTES DE CHINE, A. Brousseau's Son. 17.....RUE DE CHARTRES.....17

TAPIS

Le plus grand stock au Sud. Prix qui conviendront à tout le monde. 30juin—

PANTOMIME.

Le pantomime renommée dans le monde entier "HUMPTY DUMPTY" sera représentée à

WEST END

tous les soirs cette semaine.

Immédiatement après les tours sur le trapèze commençant LUNDI SOIR, 8 août 1881.

C. R. EVANS, surintendant. 9 août—7f PP.

AVIS.

LA voie rapide de Mobile est toujours ouverte et fait marcher des chars-dortoirs par la voie de Mobile, Humboldt Louisville jusqu'à Cincinnati, avec un seul changement de chars pour New York et toutes les villes de l'Est, marchant rapidement et faisant des jonctions sûres. Venez de bonne heure retenir vos places dans les chars dortoirs.

J. H. SMITH, A. T. 7 août—

Antonio Pedilha D'MAUCOURT,

MEDECIN HOMOEOPATIQUE,

Diplomé des Facultés de Paris, Portugal, Brésil, Mexique et Californie;

MEMBRE DU CONGRÈS HOMOEOPATIQUE TENU A PARIS, EN 1878,

A l'honneur d'annoncer au public de la Nouvelle-Orléans qu'il a ouvert un

CABINET DE CONSULTATIONS, Rue Remparts, 208, Entre Dumaine et St-Philippe.

HEURES DE CONSULTATIONS—De 8 à 10 heures du matin, et de 3 à 6 heures du soir.

On parle le Français, l'Espagnol, le Portugais et l'Italien.

VISITES A DOMICILE.

Les personnes habitant la campagne peuvent se faire traiter par lettre en envoyant la somme de $4 et donnant une description minutieuse de la maladie. 7août—6m

Bassetti & Xiques,

Successeurs de U. Marinoni.

67 & 69...RUE DECATUR...67 & 69

En débarquement de la barque française "Alphonse & Marie No 2," venant de Bordeaux:

100 Bques Vin rouge, COUTREAU FILS;
75 " " Côtes de Bourg, L. P. BARON
40 " " DOMAINE de la PARUE
50 Bris Vinaigre de vin blanc, CESSAT Jne.
100 caisses ..
500 " Cerises à l'eau-de-vie, CALMON;
100 " Cognac Fine Champagne, G. BRAND.
100 " Absinthe Suisse, E. PERNOD.
25 " Kirschenwasser.
35 " de 100, 2 Champignons, LOUIT FRÈRES
25 " Olives de Séville.
150 " Petits-Pois extra fins et moyen, FITON & NOUVIALLE.
50 " Champignons, 1er et 2d choix, FITON & NOUVIALLE.
10 " Cèpes à l'huile, 1er choix, FITON & NOUVIALLE.
3 " 1/4 et 1/2 boites Truffes du Périgord, FITON & NOUVIALLE.
6 " de 50 litres jus de fraises et de framboises.
4 boucauts ficelle en pelottes;
500 caisses Vin rouge, St-Emilion, Margaux, St-Julien, Château Crémona, Léoville, Pichon, Longueville, Château Lafitte, Sauterne, Latour Blanche et Château Yquem de P. & E. RUDELLE, de Bordeaux.

A vendre par BASSETTI & XIQUES, 67 & 69 rue Decatur. 7août—3f.

La barque française Alphonse et Marie No 2, capitaine Privat, venant de Bordeaux, commencera son déchargement MARDI, le 9 courant, au Picayune Tier, Second District. Les consignataires sont priés de s'occuper de la réception de leurs marchandises sur la Levée, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques. Aucune réclamation ne sera allouée si elle n'est faite et constatée sur la Levée. BASSETTI & XIQUES, 67 & 69 rue Decatur. 7 août—3f

Ni le capitaine ni les consignataires de la barque française Alphonse et Marie No 2, venant de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire. BASSETTI & XIQUES, 67 & 69 rue Decatur. 7 août—3f

NOUS ANNONÇONS Parce que

Notre commerce de VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS diffère de celui des autres maisons, et on sait combien il est apprécié.

Nous avons en magasin des VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS comme tout homme peut les désirer.

Nos prix, proportionnellement, sont tellement au-dessous des prix usuels qu'on ne les conteste jamais.

L'originalité de nos coupes se distingue dans tous nos départements, et, plutôt que garder notre vieux stock, nous vendons ce qui nous reste à des PRIX DE SACRIFICE.

Léon GODCHAUX

81 et 83 rue du Canal,

Le premier à introduire des coupes de vêtements pour Hommes, Jeunes Gens et Enfants. 24juil—

On demande

POUR le 1er septembre, à la teinturerie à vapeur de la rue du Canal, No 195:
1 personne pour l'ouvrage du magasin, parlant anglais et français. De bonnes références seront exigées.
1 bonne repasseuse en vêtements de dames.
1 tailleur et presseur.
1 ouvrier teinturier et dégraisseur.
4 août—4,7,11,14.

On demande

UN jeune homme parlant l'anglais et le français, capable d'occuper un emploi de commis dans un magasin de campagne. S'adresser par lettres à L. P., Napoléonville, Lne., Box 75. 5 août—7f

On demande

DES jeunes filles pour apprendre à faire les cigares et les paquets à la "Belle Créole", fabrique de cigares de S. Hernsheim & Co, 65, 67, 69 & 71 rue Tchoupitoulas. 4 août—14f

WANTED—GIRLS TO LEARN CIGAR making and bunch making at the "La Belle Créole" Cigar Factory of S. Hernsheim & Co, 65, 67, 69 and 71 Tchoupitoulas street. 4 août—14f

A vendre

UNE grande installation de vidange avec une grande et excellente clientèle, avec toutes les installations de premier ordre et en très bon état; nécessaire à l'exploitation de ce genre de commerce. Prix modéré. C'est une excellente affaire pour un homme laborieux. L'on prendrait au besoin un associé avec un petit capital, pour seconder l'exploitation de la dite industrie. Pour plus amples informations, s'adresser à FLAVIUS LeBESQUE, 97 Passage de la Bourse, près Conti. 24 juil—1m

A Vendre.

UNE machine à vapeur Payne, montée sur bancs, force de 8 chevaux, en parfait ordre. Un tender Parquet No 2, presque neuf. S'adresser à M. JOSEPH GARNIER, Welcome P. O., St. James Parish. 13 juil—1m

A louer.

LE MAGASIN No 48 rue de Chartres, entre Douane et Bienville. Les étagères, comptoirs et installations de gaz seront loués avec le magasin. Possession donnée le 1er août. S'adresser à A. PEPIN & BRO. 136 rue du Canal. 10 juil—

Avis.

LES prix les plus élevés seront payés comptant pour des meubles d'occasion (second hand) de tous genres. S'adresser à CASH, Lock Box 2580 N. O., P. 31déc—

ATTENTION!

GRANDE VENTE SPECIALE

Pour clore de nombreuses factures et rendre populaires de nouveaux articles.

Voyez les Prix —ET— Profitez-en.

—A— 30 sous! 30 sous! Un lot PANTOUFLES, pour dames.

—A— 50c. 50c. 50c. Un lot SOULIERS DE BAIN.

—A— 75c. 75c. 75c. 2,000 paires de SOULIERS BAS, plusieurs genres.

—A— 75c. 75c. 75c. Un grand lot de SOULIERS BAS, pour dames et pour fillettes.

—A— 50c. 50c. 50c. Immense facture, comprenant plusieurs genres de SOULIERS BAS, pour enfants.

Bottes claquées! Bottes claquées! Le plus grand bon marché de la saison. 5,000 paires de ces bottes Au prix extraordinairement bas de 85c. 85c.

Souliers bas, garnis! Lisez attentivement les descriptions et les prix. Un lot de ces souliers bas, garnis de velours et à cinq boucles,

—A— $1 25, $1 25 la paire.

Un lot avec deux boucles et s'attachant sur le pied avec un bouton,

—A— $1 25, $1 25 la paire.

Un lot souliers bas avec cinq boucles, le devant du pied travaillé en couleurs,

—A— $1 40, $1 40 la paire.

Un lot de souliers bas, avec trois ouvertures sur le devant garnis de trois petites boucles au bas du soulier et une grande boucle garnissant le cou-de-pied,

—A— $1 75, $1 75 la paire.

Et bien d'autres lots dont l'énumération serait trop longue.

Visitez la Maison!

TOUT LE MONDE EST INVITÉ, ACHETEUR OU NON ACHETEUR.

DEBALLAGE —DE— NOUVEAUTÉS.

Plusieurs factures de SOULIERS nouveaux genres viennent d'être déballées, et consistent en

Bottes en chevreau français, Cousues à la main.

La Ninon, formes Mirtel. Ce soulier, fabriqué sur les formes parisiennes, est d'une grande élégance, tout étalé très confortable. Il est très large du bout et convient parfaitement comme soulier de sortie. Prix de ce nouvel article, $3 50 la paire. Une dame ne saurait être mieux chaussée qu'avec une paire de NINON.

Grande variété en SOULIERS BAS, garnis et unis, dont les prix varient de $2 à $3 50.

CHIFFONETTE. Nom de notre nouveau soulier bas, IMITÉ DE LA MULE PARISIENNE. Ce soulier est fait avec beaucoup de soin, garni à l'intérieur avec satin. Quelques échantillons de ce nouvel article viennent d'arriver, et les dames sont respectueusement invitées à venir les examiner.

Spring Heel! Spring Heel! La popularité croissante de cet article a nécessité de grandes commandes, dont les premières douzaines sont au nombre des nouveaux arrivages.

Ce soulier est fortement recommandé pour la chaussure des enfants, dont la marche n'est jamais gênée étant chaussés avec le SPRING HEEL.

Bottes en chevreau, Pour dames, demoiselles et enfants.

Demandez nos Souliers de Bain.

Chaussez vos Garçons avec des BLACK CROOKS.

Pour la Chaussure la plus fine, —ALLEZ A— l'Etoile Rouge!

LA MAISON OUVRE LE DIMANCHE JUSQU'A MIDI.

ARTHUR DURIEU, PROPRIETAIRE. 3août—

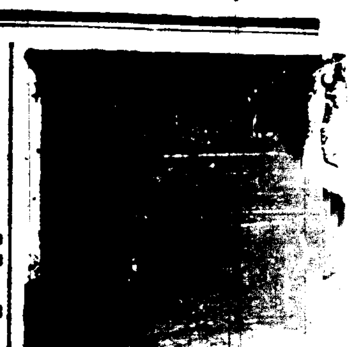

GRUNEWALD, 127 RUE DU CANAL, Grunewald Hall, 18 Baronne St.

PIANOS Des plus célèbres fabriques: STEINWAY, WEBER, PLEYEL, KNABE, FISCHER.

ORGUES des célèbres fabriques de CLOUGH & WARREN et PELOUBET & Cie., aux plus bas prix et aux conditions les plus faciles.

Instruments à musique de toutes les variétés et un assortiment immense. Morceaux de Musique, Cahiers de Musique, Cordes, Boites à Musique, Tambours, Couvertures et Pupitres d'importation directe, et des genres les plus élégants.

Envoyez chercher des catalogues. Venez nous voir à nos deux magasins, avant d'aller ailleurs. Nous cherchons à plaire en donnant des GARANTIES et pleine satisfaction. Adresse: LOUIS GRUNEWALD, 127 CANAL et 18 BARONNE. 26janv—

Le Mathushek Droit

LE SEUL PIANO DROIT QUI N'EST JAMAIS DISCORD.

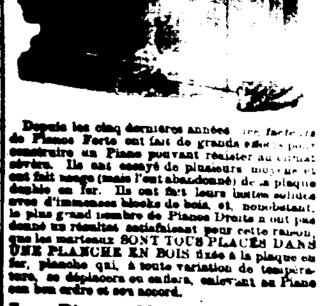

Depuis les cinq dernières années les facteurs de Pianos Forte ont fait de grands efforts pour construire un Piano pouvant résister au climat sévère. Ils ont essayé de plusieurs moyens et ont fait usage (mais l'ont abandonné) de la plaque double en fer. Ils ont fait leurs battes solides avec d'immenses blocks de bois, et, nonobstant, le plus grand nombre de Pianos Droits n'ont pas donné un résultat satisfaisant pour cette raison, que les marteaux SONT TOUS PLACÉS DANS UNE PLANCHE EN BOIS fixée à la plaque en fer, planche qui, à toute variation de température, se déplacera ou enflera, enlevant au Piano son bon ordre et son accord.

Les Pianos Mathushek Droits, sous ce rapport, sont faits d'une plaque épaisse de fer façonnée de manière à recevoir des coulées en bois dans lesquelles les marteaux sont placés; ainsi, ces marteaux sont fixés directement à la plaque en fer et ne peuvent être mus par aucun changement du bois.

Les marteaux, la corde passe par une forte agrafe en cuivre vissée à une plaque en fer, passe à travers la table d'harmonie, et est adaptée à un marteau à l'autre extrémité de la plaque de fer, produisant ainsi un Piano des plus solides et des plus forts qui aient jamais été construits.

Comme ton, travail et fini général, le Mathushek Droit ne peut être surpassé; il devient d'un usage très répandu et sa popularité s'accroît continuellement.

Nous serons très obligés si vous venez voir ces Pianos. Nous acceptons aussi en échange de vieux Pianos à des prix libéraux et recevons de faibles paiements mensuels.

P. WERLEIN, 135 RUE DU CANAL, Le premier Magasin de Pianos, Orgues, Musique et Instruments de Musique. 12août—

FRANTZ & OPITZ, Successeurs de A. BONNET & Cie. Montres, bijouterie. 65 rue Royale, Entre Bienville et Conti, Nlle-Orléans. BIJOUTERIE ET MONTURE DE DIAMANTS. N. B.—Aucune sorte de bijouterie plaquée. 7août—30 1ee MeV

LES HERITIERS DE J. LEVOIS 133 RUE DU CANAL,

Offriront à partir de LUNDI 12 du courant, le reste de leur fonds de marchandises de Printemps et d'Eté, à des prix grandement réduits. L'attention spéciale est appelée sur leur assortiment,

Linons toile imprimés, Ginghams Zéphyr, Satins imprimés français, Organdies et Jaconas français.

Grenadines françaises en couleur, Etoffes à robes de laine françaises, Suisses à pois et à dessins. Mousselines blanches, etc. etc. 13 juin—

ALBERT VOORHIES, AVOCAT. A transféré ses bureaux au No 3 1/2 rue Carondelet (rez-de-chaussée). 6 oct—

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 9 AOUT—CLASSE No 187. Tirage de 4 heures P. M.

3	20	34	16	51	48	56	54	47	49	76	5	33

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font [illegible] publiquement dans les salons de la Co[illegible]. En témoignage [illegible] (Signé) [illegible] 9 août 1881. ADAM [illegible] LOUIS [illegible]

Les plans de nos tirages [illegible] en vente en tout temps, dans [illegible]